

International Sporting Club de la Rague

1 Port de la Rague B.P. 90915 06213 MANDELIEU LA NAPOULE Cedex

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 30/03/2022

Le 30 MARS 2023, à 19h, les membres de l'association **ISCR** se sont réunis au port de Rague sur convocation du président. Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents.

L'Assemblée est présidée par M. Pierre Giaccone, président de l'association.

Le nombre de présents est de 19 personnes. Les statuts précisent que l'Assemblée Générale Annuelle n'est pas astreinte à une condition de quorum.

L'Assemblée peut donc valablement délibérer, conformément à l'article 21 des statuts.

7 pouvoirs ont été remis au bureau

50 licenciés inscrits à ce jour

Ouverture de la réunion par P Giaccone:

Bonsoir tout le monde

Merci à tous d'être venu à notre assemblée générale

Merci à Franck Dosne le directeur du port d'être parmi nous ce soir.

L'ordre du jour est rappelé par le Président :

Rapport moral

Rapport financier

Rapport d'activité

Objectif 2023

Renouvellement du bureau

Le Président a précisé que l'ensemble des documents ont été adressés à chacun des membres en accompagnement des convocations.

Rapport moral

Pour être plus précis, je vous remercie d'être venue à notre 50eme assemblée générale.

Et oui le club vient de vivre sa 50ème année en 2022.

Toute cette année, nous avons, encore une fois, égrené les milles dans, et en dehors de notre baie et par tous les temps pour faire flotter haut le fanion du club !

Il fut un temps où je nous décrivais comme les gaulois face aux romains. Le petit club face aux gros clubs.

J'avais même attribué quelques surnoms : Christian qui était notre trésorier s'appelait faupayerlataxe, Jean Éric, le médecin du club : pathologix, etc...

Aujourd'hui, nous sommes une flotte reconnue sur l'eau, tellement reconnue, qu'elle m'a value d'être appelé vendredi dernier par le CNGJ car nous étions encore une fois les plus nombreux à être inscrit et le président du comité s'interrogeait sur nos petits bateaux et notre capacité à naviguer dans des conditions musclées.

Il ne fut qu'à moitié surpris quand je lui ai annoncé que jusqu'à 25/30 nœuds, nous régations, qu'avec 30/35 nœuds nous naviguions et qu'au-dessus et bien nous réduisions la toile !!!!

Il m'a alors répondu : c'est ce qu'il me semblait, a dimanche

Tout au long de ces 50 années, le club a vécu quelques changements, quelques hauts et quelques bas et tous ces aléas que nous vivons, que nous partageons ensemble, écrit l'histoire du club et je suis très heureux de pouvoir écrire chaque année, avec vous, une page des mémoires de notre club.

Voilà pour le rapport moral, je laisse la parole à Franck Dosne.

« C'est ma deuxième année de présence au port de la Rague qui est désormais géré en régie publique.

Le port et le club de voile ont déjà 50 ans et encore une histoire commune à écrire pour construire le port de demain.

Quels sont les besoins ? Quel nouveau port pour l'avenir?

Je tiens à vous réaffirmer que le port et la Mairie vous soutiennent dans votre activité de club de voile, notamment en vous octroyant un local gratuit au port ainsi que la gratuité de 2 places de bateaux appartenant au club.

Pour l'obtention de la gratuité des places, l'IISCR s'est engagé à organiser une sortie découverte voile habitable, une demi-journée mensuelle à partir du

mois d'avril. Le club sera ainsi reconnu d'Utilité Publique. Les contacts Port sont Franck DOSNE et Vanessa CATALDI pour l'organisation et la communication pour ces événements.

Le port en pleine transformation fait l'objet de travaux concernant les bâtiments ainsi que l'aménagement des pontons.

Le Bistrot de la Rague a cessé son activité ; Le port souhaite en profiter pour transformer cet espace en lieu de vie afin de dynamiser l'activité portuaire, en faire un lieu de rencontres et d'échanges sous réserve d'une occupation plus professionnelle.

Les pontons seront équipés de bornes individuelles pour délivrer l'eau et l'électricité, ce qui sera moins pénalisant pour les petites unités qui payent un forfait sans l'utiliser. Le ponton digue en est déjà équipé.

Le port , dans la continuité de son projet environnemental , va également améliorer l'aire de carénage pour tenter de ne pas consommer d'eau et surtout récupérer tous les rejets de cette activité.

J'incite le club, pour tisser un lien avec les jeunes, de travailler à l'organisation de E-régate, c'est une activité ludique qui est susceptible d'attirer les jeunes. Cette activité pourrait les amener à découvrir et pratiquer la voile.

Pour faire connaître l'ISCR et valoriser l'activité, il faudrait communiquer d'avantage en s'appuyant sur les moyens de communication du port ; Ainsi, tous les usagers auront connaissance des résultats des régates CYYCCIT, des journées découvertes, ce qui pourrait entraîner l'organisation de sorties entre les usagers du port ou d'autres événements.

Merci

Le rapport financier

En 2022, les opérations sur la gestion des pontons par le club ont été soldées : les trop perçus ont été reversés aux propriétaires.

Des frais ont été réalisés sur les 2 bateaux du club : carénage et changement de pièces du gréement.

Les génois sont à changer, cela sera à faire en 2023.

Subvention : 2000€ ont été reçus de la région. Cette subvention, orientée e-sport, a permis d'acheter un nouvel ordinateur ainsi que de participer à l'inscription à des compétitions e-sport.

A noter : pas de subvention reçue de la mairie de Mandelieu en 2022. 500€ ont toutefois été reçus en février 2023.

Commentaire en séance : la part « en nature » des heures bénévoles est sous-estimée. En effet, l'organisation de 7 jours de régates et de quelques événements festifs et l'entretien de la base correspond plus à 150h, soit 2250€. Cela sera mis à jour l'année prochaine.

En 2023, l'équilibrage du budget passera par une augmentation du niveau des subventions.

BILAN 2022			
CHARGES		PRODUITS	
FRAIS DE PORT		FINANCEMENT ADHERENTS	3 296
12 places < 8m	0	Adhésions membres assos	3 296
FEDERATION DE VOILE -cotis-assurance	3 290	LICENCES	2 775
Licences	2 775	Remboursement licences	2 775
Cotisations / Assurances	515		
ORGANISATION DES REGATES	3 575	INSCRIPTION REGATES / EVENEMENTS ISCR	1 510
Materiel	0	Bateaux / participants hors club	1 510
Buffets/apero/ événements	1 518		
CYCCIT	510		
Regates e-sport	1 547		
FRAIS DE FONCTIONNEMENT	533	MECENAT, SPONSORING	0
Secretariat, électricité	461		0
Banque	72		
COUT DE POSSESSION BATEAUX	5 354	SUBVENTIONS	2 000
Wadini	2 684	Mairie de Mandelieu	0
Boulegan	2 670	Département 06	0
		Région (sport électroniques)	2 000
AIDE en NATURE	18 400	AIDE en NATURE	18 400
Prêt du local	12 000	Prêt du local	12 000
Intervention Bénévole	400	Intervention Bénévole	400
2 Places bateau club	6 000	2 Places bateau club	6 000
TOTAL DES CHARGES	31 151 €	TOTAL DES PRODUITS	27 981 €

Approbation du budget : cette résolution est adoptée à l'unanimité

Bilan prévisionnel 2022

Pour retourner à l'équilibre, les actions discutées en séance sont :

- Tenter de réaliser les prochains carénages des bateaux du club par les bénévoles,
- Mieux préparer en avance de phase les dossiers de subvention
- Orienter une subvention vers le financement des génois.

BILAN PREVISIONNEL 2023			
CHARGES		PRODUITS	
FRAIS DE PORT SEPR	0	FINANCEMENT ADHERENTS	2 000
12 places < 8m		Adhésions membres assos	2 000
FEDERATION DE VOILE	3 370	LICENCES	2 800
Licences	2 800	Remboursement licences	2 800
Cotisations / Assurances	570		
ORGANISATION DES REGATES	1 800	INSCRIPTION REGATES / EVENEMENTS ISCR	1 300
Materiel	300	Bateaux / participants hors club	1 300
Buffets/apero/ évènements	1 500		
CYCCIT	0		
Lots	0		
FRAIS DE FONCTIONNEMENT	585	MECENAT, SPONSORING	0
Secretariat, electricité	500		
Banque	85		
COUT DE POSSESSION BATEAUX	3 000	SUBVENTIONS	2 500
Wadini	1 500	Mairie de Mandelieu	1 000
Boulegan	1 500	Autre subvention	1 500
AIDE en NATURE	18 400	AIDE en NATURE	18 400
Prêt du local	12 000	Prêt du local	12 000
Intervention Bénévole	400	Intervention Bénévole	400
2 Places bateau club	6 000	2 Places bateau club	6 000
TOTAL DES CHARGES	27 155 €	TOTAL DES PRODUITS	27 000 €

Approbation du prévisionnel : cette résolution est adoptée à l'unanimité

Le rapport des activités

Que de régates !

Le club est présent systématiquement à toutes les régates organisées dans notre baie. Nous sommes présent sur l'eau quasiment tous les 15 jours !

En 2022, nous avons une nouvelle fois remporté le challenge CYCCIT et c'était le dernier CYCCIT car le format a changé en 2023.

Je ne sais pas exactement combien de fois depuis la création de ce challenge l'ISCR l'a remporté mais il me semble qu'aucun autre club ne l'a remporté 7 fois d'affilé !

L'an passé, nous avons inauguré les tentes de la mairie dans le virage à côté de la digue lors de la remise des prix de la nuit de rague Certains membres se sont enivrés du parfum du tintanapolitain, au coucher du soleil, sur le ponton de sainte marguerite lors de notre régata la coupe de îles

D'autres ont découvert la navigation nocturne pendant du Challenge Michel Nivelte.

A chacune de nos régates, il y a un moment précis qui s'ancre dans nos souvenirs.

Au milieu de toute ces régates, il y a notre repas pâtes, avec ces sauces, ces desserts et nos sourires

Les régates virtuelles qui offrent des moments de convivialité avec l'esprit régata de l'ISCR

Notre thé collectif avant et après les régates

Nous avons relancé l'an passé les cours de voiles, durant lequel certains ont appris et d'autres peaufinés leur savoir.

Enfin et surtout, il y a notre ambiance, immuable, perpétuelle et contagieuse

Nos objectifs pour 2023

Pour cette année 2023, nous avons décidé de retourner aux sources. Nous allons refaire une journée base, journée qui consistera à faire du propre dans le club. Jeter ce qui ne sert pas, ranger ce qu'on n'a pas eu le temps de faire, améliorer notre local

Nous avons également décidé de refaire nous même les carénages des bateaux. Que l'on pourrait fusionner avec la journée base. Nous en profiterions pour tous nous retrouver pour déjeuner ensemble !

En 2023, d'avril en juillet inclus, il y aura des sorties découvertes voiles habitables pour les mandelociens.

Les inscriptions se font sur notre site, première date le 15 Avril rdv à 13h devant le club. Faites le savoir !!!

Voir pour l'organisation sortie voile des bateaux de la Rague en partenariat avec le port (tour des îles)

Participation au comité de courses des bateaux du club,

Enfin cette année et grâce à Antoine, nous gérons via son programme, les résultats du CYYCCIT.

C'est très plaisant d'avoir les résultats de ce challenge sous 48h.

Merci tonio !

Mais l'objectif principal est de prendre autant de plaisir à nous retrouver, que ce soit sur l'eau ou à terre, que durant ces cinquante dernières années !

Reconduction du bureau

Rappel

L'Assemblée Générale Ordinaire du 17 juin 2022 a élu le bureau suivant :

Mr Pierre Giaccone Président

Mr Frédéric Pistone Trésorier

Mr Christian Piasco Trésorier Adjoint

Mr Didier Le Floch Secrétaire

Mr Eric Martineau _____ Secrétaire Adjoint

Mr Antoine Sarazin Webmaster

Mr Daniel Viegas et Mme Magali Perrin, Charles Giaccone Chargés de mission

Mme Marie Giaccone Animation et demande de subvention

En qualité de membres du Conseil d'Administration.

Ceux-ci exerceront leur fonction conformément aux statuts pour une durée de **6 ans**.

Ces membres ont été élus à l'unanimité.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

A Mandelieu le 30/03/2022

Le Président de séance
Pierre Giaccone

~~RECONN~~

Pouvoirs



Numérisation_2023
0411 (6).pdf



Numérisation_2023
0411 (5).pdf



Numérisation_2023
0411 (4).pdf



Numérisation_2023
0411 (3).pdf



Numérisation_2023
0411 (2).pdf



Numérisation_2023
0411 (7).pdf



Numérisation_2023
0411.pdf

Feuilles emamergements



Numérisation_2023
0411 (10).pdf



Numérisation_2023
0411 (9).pdf



Numérisation_2023
0411 (8).pdf



Numérisation_2023
0411 (11).pdf

***** fin du
document*****

